



Fiche de données de sécurité

Préparé conformément à HPR (SOR / 2015-17)

1. Identification de la substance / mélange et de la société / entreprise

1.1	Identificateur de produit	0289S1NL	Date de Révision:	05/03/2023
	Nom du produit:	CARBOCRYLIC 3359 DTMC	Date de remplacement :	Nouveau SDS
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	Peinture industrielle monocomposant - Usage industriel.	Numéro de version :	Aucune information
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité			
	Importateur:	Carboline, a Division of RPM Canada, a General Partnership 200 Confederation Parkway, Unit 2 Concord, Ontario L4K 4T8 Phone:(800) 263-3112		
	Fabricant:	Carboline Global Inc. 2150 Schuetz Road St. Louis, MO USA 63146		
		Informations Réglementaire / Techniques Contact Carboline Technical Services at 1-800-848-4645		
	Fiche technique produite par:	Beebe, Hayli - regulatory@carboline.com		
1.4	Numéro d'appel d'urgence:	CHEMTREC +1 703 5273887 (Appels hors des Etats Unis d'Amériques)		

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.3 Autres dangers

Aucune information

Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Le produit ne répond pas aux critères de PBT/VPvB conformément à l'annexe XIII.

3. Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Substances Dangereuses

<u>Nom selon EEC</u>	<u>Einec No.</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>%</u>	<u>Classifications</u>
----------------------	------------------	----------------	----------	------------------------

dioxyde de titane	236-675-5	13463-67-7	10 - <25
-------------------	-----------	------------	----------

DPNB GLYCOL ETHER	249-951-5	29911-28-2	2.5 - <10	H336	Stot se 3 ne
-------------------	-----------	------------	-----------	------	--------------

No.-CAS**Facteurs M**

13463-67-7

0

29911-28-2

0

Remarques: CAS No 13463-67-7: Note 10**Informations****Complémentaires:**

Le texte des instructions de danger GHS indiqué ci-dessus (le cas échéant) est indiqué à la section 16.

4. Premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours**

En cas d'inhalation: Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.

En cas de contact avec la peau: En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux: Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion: Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les yeux et la peau. Peut être nocif par ingestion.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible relativement aux essais cliniques et au suivi médical. Le cas échéant, on trouvera l'information toxicologique à la section 11.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont:**

Gaz carbonique, Produit Chimique Sec, Mousse, Brouillard d'eau

Dangers inhabituels du feu et de l'explosion: Aucun à notre connaissance.

Pour des raisons de sécurité à ne pas être utilisées: Aucune information

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre les incendies: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Ce produit n'est pas inflammable.

Équipement spécial de protection contre les incendies: Aucune information

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune information

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Procédures recommandés pour la manipulation: Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination. Préparer la solution de travail comme indiqué sur l'(les) étiquette(s) et/ou la notice d'emploi. Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à terre. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Se laver à fond après manipulation.

Mesures de protection et d'hygiène: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions à éviter: Ne pas congeler.

Conditions de stockage: Ne pas congeler. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible relativement à l'utilisation finale.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition selon INRS (US)

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>ACGIH TWA</u>	<u>ACGIH STEL</u>	<u>ACGIH Ceiling</u>
dioxyde de titane	13463-67-7	10 mg/m3	N/E	N/E
DPNB GLYCOL ETHER	29911-28-2	N/E	N/E	N/E

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>OSHA PEL</u>	<u>OSHA STEL</u>
dioxyde de titane	13463-67-7	15 MGM3	N/E
DPNB GLYCOL ETHER	29911-28-2	N/E	N/E

Conseils supplémentaires: Veuillez consulter les limites d'exposition réglementaires pour le personnel qui sont applicables dans chaque pays. Certains composants peuvent ne pas avoir été classés en vertu du règlement CLP UE.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection personnelle

Protection respiratoire: Dans le but d'éviter l'inhalation des brouillards de pulvérisation et des poussières de ponçage, le port d'un appareil de protection respiratoire est requis durant ces travaux. N'utiliser qu'avec une ventilation pour maintenir les concentrations au-dessous des valeurs indicatives d'exposition données dans ce document. L'utilisateur doit contrôler et mettre en place une surveillance des niveaux d'exposition pour s'assurer que toutes les personnes sont au-dessous des valeurs indicatives. En cas de doute, ou si on ne peut pas assurer une surveillance, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par l'Etat ou par le gouvernement fédéral. Pour les revêtements à l'état liquide contenant de la silice, et/ou si aucune valeur limite d'exposition n'est indiquée ci-dessus, les appareils de protection respiratoire alimentés en air ne sont en général pas exigés.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection des mains: Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Gants imperméables. Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur. Vêtement léger de protection

Autres équipements de protection: S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

INGÉNIERIE DES SYSTEMES DE CONTROLE: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
Appearance:	Liquide Visqueux, Diverses
Etat Physique	Liquide
Odeur	Moderee
Seuil d'odeur	N / D
pH	N / D
Point de fusion / point de congélation (°C)	N / D
Point d'ébullition / plage (° C)	212 F (100 C) - 501 F (261 C)
Flash Point (°C)	201F (93C)
Taux d'évaporation	Plus lent que l'éther
Inflammabilité (solide, gaz)	Non determine
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosion	0.6 - 20.4
Pression de vapeur, mmhg	N / D
Densité de vapeur	PLUS LOURD QUE L'AIR
Densité relative	Non determine
Solubilité dans / Miscibilité avec l'eau	N / D
Coefficient de partage: n-octanol/water	Non determine
Température d'auto-inflammation (°C)	Non determine
Température de décomposition (°C)	Non determine
Viscosité	Non determine
Propriétés explosives	Non determine
Propriétés oxydantes	Non determine
9.2 Autres informationsFR	
Contenu COV G / L:	44
Gravité spécifique (g / cm3)	app. 1.12

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun risque de réactivité connu dans des conditions normales de rangement et d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter

Ne pas congeler.

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

11. Informations toxicologiques

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

LD50 oral: N / D

Inhalation LC50: N / D

Irritation: inconnue

Corrosivité: inconnue

Sensibilisation: inconnue

Toxicité à doses répétées: inconnue

Cancérogénicité: inconnue

Mutagénicité: inconnue

Toxicité pour la reproduction: inconnue

STOT-exposition unique: Aucune information

STOT-exposition répétée: Aucune information

Danger d'aspiration: Aucune information

Si aucune information n'est disponible ci-dessus sous toxicité aiguë, les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont tabulées ci-dessous:

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>LD50 oral</u>	<u>Derme LD50</u>	<u>Vapor LC50</u>	<u>Gas LC50</u>	<u>Dust / Mist LC50</u>
13463-67-7	dioxyde de titane	25000 mg/kg, oral (rat)	Aucune information	Aucune information	Aucune information	Aucune information
29911-28-2	DPNB GLYCOL ETHER	3700 mg/kg oral, rat		841 mg/L guppy	0.000	0.000

Informations

Complémentaires:

Aucune information

12. Informations écologiques

- 12.1 Toxicité:
- | | |
|----------------------|----------|
| EC50 48HR (Daphnia): | inconnue |
| IC50 72HR (algues): | inconnue |
| LC50 96HR (poisson): | inconnue |
- 12.2 Persistance et dégradabilité: inconnue
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation: inconnue
- 12.4 Mobilité dans le sol: inconnue
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB: Le produit ne répond pas aux critères de PBT/VPvB conformément à l'annexe XIII.
- 12.6 Autres effets néfastes: inconnue

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>EC50 48hr</u>	<u>IC50 72hr</u>	<u>LC50 96hr</u>
13463-67-7	dioxyde de titane	Aucune information	Aucune information	Aucune information
29911-28-2	DPNB GLYCOL ETHER	Aucune information	Aucune information	Aucune information

13. Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 **Méthodes de traitement des déchets:** Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. Informations relatives aux transports

- | | |
|---|---------------|
| 14.1 Numéro UN | N/A |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | Not Regulated |
| Nom technique | N/A |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | N/A |
| Danger d'expédition subsidiaire | N/A |
| 14.4 Groupe d'emballage | N/A |
| 14.5 Dangers pour l'Environnement | Unknown |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | inconnue |
| EMS-NO.: | N/A |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | inconnue |

15. Informations réglementaires

- 15.1 Règlement / législation sur la sécurité, la santé et l'environnement pour la substance ou le mélange:

REGLEMENTS NATIONAUX :

Numéro d'enregistrement des produits du Danemark:	inconnue
Code de Mal danois:	inconnue
Danish MAL Code - Mélange:	Non disponible
Numéro d'enregistrement du produit suédois:	inconnue
Numéro d'enregistrement des produits Norvège:	inconnue
Classe WGK:	Non disponible

Règlement fédéral américain: comme suit -**CERCLA - Catégorie Sara Hazard**

Ce produit a été passé en revue selon les catégories de risque de l'EPA promulguées sous les sections 311 and 312 de la modification de Superfund et de l'acte de réautorisation de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes :

Aucun connu

Sara Section 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujettes aux exigences de déclaration prescrites par l'article 313 du titre III de la Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 et 40 du CFR (Code of Federal Regulations) partie 372.

<u>Nom Chimique</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>%</u>
---------------------	----------------	----------

No SARA 313 substances exist in this product above de minimis concentrations.

Loi sur le contrôle des substances toxiques:

Si ce produit est exporté des États-Unis, les composants chimiques indiqués ci-dessous sont assujettis aux exigences de déclaration prescrites par l'article 12(B) de la loi TSCA :

<u>Nom Chimique</u>	<u>No.-CAS</u>
nitrite de sodium	7632-00-0

Règlements internationaux: comme suit -*** DSL canadien:**

Aucune information

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour ce substance / mélange par le fournisseur.

16. Autres informations**Texte pour les déclarations de danger GHS indiquées dans la section 3 décrivant chaque ingrédient:**

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Raisons de révision

Aucune information

Les informations et recommandations que contiennent ce document sont présumées correctes et présentent la meilleure information disponible actuellement. Mais Carboline ne garantit pas que les informations et recommandations présentées dans cette fiche soient absolument corrects et suffisantes. Carboline ne peut pas assurer que toutes les mesures de sécurité sont contenues dans ce document, ni que d'autres mesures ne peuvent pas être prises dans des circonstances qui varient.

